

Avis Financier AMUNDI TRANSMISSION PATRIMOINE

Les porteurs de parts du FCP (Fonds Commun de Placement) AMUNDI TRANSMISSION PATRIMOINE (©: FR0011884055) géré par la société de gestion Amundi Asset Management ont été informés de la modification, à compter du 1^{er} octobre 2021, de l'indice de référence (€STR capitalisé au lieu de l'Eonia capitalisé).

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, le calcul de la commission de surperformance est basé sur €STR + 5% et non sur l'€STR majoré de 5,085%.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les autres caractéristiques d'AMUNDI TRANSMISSION PATRIMOINE restent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.